

## **Enquête**

Il arrivait fréquemment par le passé qu'un membre ou un délégué nous informait d'un problème dans un milieu de travail spécifique et que nous devions étudier le dossier afin de voir si un grief était souhaitable.

Or, il nous manquait souvent énormément de détails pour en arriver à une conclusion éclairée.

C'est la raison pour laquelle le « formulaire d'enquête » a été développé.

Ce document, que vous retrouverez dans les pages suivantes sert de base à toute étude de dossier. Il regroupe toutes les informations dont nous avons besoin. Un formulaire d'enquête bien rempli nous évite de devoir faire des appels et d'autres recherches, ce qui améliore grandement l'efficacité de la gestion du dossier.

Il est donc important de toujours avoir quelques copies papier avec vous. Vous pourrez ainsi le remplir directement avec le membre qui vient vous voir pour un problème ou en donner une copie au membre pour qu'il le remplisse lui-même et ainsi sauver beaucoup de temps et d'énergie. Utilisez-le, ça rendra la tâche de tout le monde plus facile puisque c'est toujours l'incontournable première étape à tout processus pour faire valoir les droits d'un membre.